

MOTION PRÉSENTÉE PAR LES ENSEIGNANTS DU LYCEE NIEPCE-BALLEURE et soutenue par les organisations syndicales CGT, SNFOLC, SUD et SNES

*Nous considérons que le **Projet local d'Évaluation** que le ministère nous a demandé d'élaborer pour le contrôle continu ne garantit en rien l'égalité de traitement entre les candidats du baccalauréat. Il permet a minima d'harmoniser les pratiques et les exigences à l'intérieur de l'établissement mais n'assure pas que ces pratiques seront les mêmes dans un autre établissement.*

Il n'instaurera pas un climat serein et sincère entre nous, nos élèves et leurs parents puisque les professeurs seront amenés à être dès la 1^{ère} de continuels évaluateurs pour l'attribution d'un bac maison.

*Nous considérons que **la meilleure manière d'éviter les risques d'inégalité de traitement** est de rétablir des épreuves **anonymes** (afin d'éviter les biais sociaux) **et nationales** (les mêmes pour tous) conformément au cadre national des programmes ; cadre qui définit les exigences pour les corrections des épreuves des candidats au baccalauréat.*

Nous demandons le retour à un bac fondé sur des épreuves terminales, nationales, ponctuelles et anonymes seules à même de garantir la valeur nationale du diplôme.